

Service instructeur

N° CP-2014-5-2-8

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**ALSACE A VELO
COFINANCEMENT DU SLOWUP ALSACE DU 1ER JUIN 2014 ENTRE SELESTAT
CHATENOIS ET BERGHEIM**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention maximale de 20 000 € à l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin, dans le cadre du cofinancement du slowUp Alsace du 1er juin 2014, entre SELESTAT, CHATENOIS et BERGHEIM.

I. Le slowUp Alsace du 2 juin 2013 : un succès festif en Alsace

La Stratégie Touristique 2012-2014, validée en juin 2012 par les assemblées plénières des Départements et de la Région Alsace, identifie le développement du cyclotourisme et de l'œnotourisme comme objectifs prioritaires.

C'est ainsi que la démarche « Alsace à Vélo », conjuguée aux « 60 ans de la Route des Vins », a été à l'origine de l'organisation d'un évènement majeur programmé le 2 juin 2013 : le slowUp Alsace (premier du genre en France), journée de découverte sans voitures sur la Route des Vins d'Alsace et la Véloroute du Vignoble.

Près de 15 000 participants ont fait de cette manifestation un moment festif interdépartemental qui a apporté une grande satisfaction aux villages organisateurs, aux bénévoles et aux socioprofessionnels.

La démarche a permis de répondre aux enjeux suivants :

- mobiliser les acteurs alsaciens du secteur géographique concerné et au-delà,
- afficher une image jeune, dynamique et chic de l'Alsace,
- valoriser l'itinérance cyclo avec la création de la Véloroute du Vignoble d'Alsace,
- se réapproprier la Route des Vins et valoriser tous types de mobilité,
- créer un rendez-vous incontournable pour l'Alsace œnotouristique.

Aussi, fort du succès et de la mobilisation rencontrée, les partenaires ont souhaité pérenniser cet évènement en reconduisant ce concept pour les années à venir.

II. Le slowUp Alsace du 1^{er} juin 2014 : une implication confortée des territoires

1) Une implication des territoires

Au vu de la mobilisation des énergies des collectivités directement concernées, le Comité de Pilotage a approuvé le principe d'une transmission progressive de la manifestation tant dans son organisation administrative et technique que financière.

L'année 2013 a vu la forte implication de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT67), tant d'un point de vue du portage de projet que de la coordination des acteurs. Cette mise en place, si elle a été complexe, n'en a pas moins été fructueuse et des méthodes de travail ont été définies.

L'accompagnement de l'ADT67 pour 2014 reste fondamental, afin de permettre la mise en place d'outils organisationnels éprouvés. Le partenariat avec l'opérateur Suisse Mobile, créateur du concept slowUp, est reconduit.

L'objectif est, à terme, de permettre un portage direct par les collectivités locales de la manifestation avec l'aide d'une boîte à outils méthodologique efficiente.

2014 voit également la participation financière des territoires d'accueils, marquant ainsi leur intérêt pour le slowUp, outil d'animation et de retombées économiques.

2) L'édition 2014 : un nouveau tracé pour encore plus de plaisir

Afin de répondre aux besoins en terme de fréquentation (meilleure répartition des flux) et d'animation, le tracé de l'édition 2014 a été agrandi et intègre deux nouveaux participants : les communes de SELESTAT et de SCHERWILLER.

Ainsi, quatre parcours de 31, 20, 12 et 8 km seront proposés aux participants, accueillis par 9 communes sur 11 places festives (dont 2 sur la Véloroute du Vignoble d'Alsace) et 3 « villages d'accueil ».

L'animation des places festives (le plus souvent par des bénévoles), la présence de socioprofessionnels, de structures ludiques et d'ambiances musicales feront de cette édition l'événement 2014 du territoire.

La communication sera axée sur le territoire alsacien mais également transfrontalier, les clientèles voisines allemandes et suisses étant très intéressées par ce type de manifestations.

3) L'engagement du Conseil Général du Haut-Rhin

Partenaire très engagé lors de l'édition 2013, le Département du Haut-Rhin s'implique fortement pour que l'édition 2014 soit un succès.

Cela se traduit par une mobilisation financière mais aussi en matière de ressources humaines, tant dans les réunions (administratives et techniques, personnel d'exploitation, concertations pour le volet sécurité...) en amont de la manifestation, que lors de la manifestation elle-même (balisage, déviation, balayage, animation du stand « Conseil Général du Haut-Rhin » à BERGHEIM...).

A titre informatif, en 2013, 14 agents étaient mobilisés dimanche 2 juin, de 9H00 à 19H00 pour assurer le bon déroulement du slowUp.

III. Le financement du slowUp Alsace 2014

Projet porté par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT 67), qui avance les fonds nécessaires à sa réussite, et cofinancé par ses partenaires, le plan de financement prévisionnel s'élève à 120 100 €, somme à laquelle s'ajoutent les interventions de la Région Alsace et de l'Etat.

Pour mémoire, en 2013, le budget prévisionnel atteignait 162 343 € avec un cofinancement européen, auquel s'ajoutait la participation de la Région Alsace pour la mise en place de trains supplémentaires, dépense estimée à 8 000 €.

Cofinanceurs	Montant en € TTC
Agence de développement touristique du Bas-Rhin (ADT67)	20 000
Haute-Alsace Tourisme - Agence de développement touristique (ADT68)	20 000
Conseil Général du Bas-Rhin	20 000
Conseil Général du Haut-Rhin	20 000
Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (CIVA)	20 000
Communauté de communes de SELESTAT	10 000
Ville de SELESTAT	5 000
Communes de BERGHEIM, CHATENOIS et SCHERWILLER (1 000 € chacune)	3 000
Communes de KINTZHEIM, ORCHWILLER et SAINT-HIPPOLYTE (500 € chacune)	1 500
Communes de RODERN et RORSCHWIHR (300 € chacune)	600
Total	120 100

Dépenses prévisionnelles estimées	Montant en € TTC
Mise en œuvre (accompagnement et partenariat, assurances, droits musicaux...)	13 000
Logistique (gestion du parcours (toilettes sèches...), navette de liaison (RIBEAUVILLE-BERGHEIM), animations musicale et ludiques...)	25 100
Volet sécurité (sécurisation du parcours, sécurité civile)	12 000
Campagne de communication (affichages, annonces presse, web, radio et TV, inauguration...)	41 100
Matériel de communication (site Internet dédié, affiches, programmes, autres supports, vêtements personnalisés...)	28 900
Total	120 100

A ces cofinancements et dépenses prévisionnelles estimées doivent être ajoutées, pour 2014 :

- la participation de la Région Alsace avec la prise en charge de trains supplémentaires pour acheminer les participants depuis Strasbourg et Bâle, pour un montant plafonné à 20 000 € ;
- la prise en charge financière par l'Etat (DIRRECTE) de la conception et de la réalisation du dossier de sponsoring, à hauteur de 8 000 €.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2014.

La subvention sera versée au vu du bilan de la manifestation et des justificatifs de dépenses réalisées. En cas de dépense inférieure au budget prévisionnel, la subvention sera ajustée au prorata.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention maximale de 20 000 € en faveur de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT 67), qui assure le portage financier pour le compte de l'ensemble des partenaires, pour la réalisation de la manifestation slowUp Alsace du 1^{er} juin 2014 ;
- de prélever les crédits sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

PARCOURS slowUp Alsace

Dimanche 1^{er} juin 2014



DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 MAI 2014

**Action et animation touristique
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACT00040	<p>AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU BAS-RHIN SLOWUP ALSACE du 1er juin 2014</p> <p>Cofinancement :</p> <p style="padding-left: 40px;">CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 20 000,00 €</p> <p style="padding-left: 40px;">COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SELESTAT : 10 000,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">SELESTAT : 5 000,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">CHATENOIS : 1 000,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">SCHERWILLER : 1 000,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">KINTZHEIM : 500,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">ORSCHWILLER : 500,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">BERGHEIM : 1 000,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">SAINT-HIPPOLYTE : 500,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">RODERN : 300,00 €</p> <p style="padding-left: 60px;">RORSCHWIHR : 300,00 €</p>	20 000,00
Total		20 000,00